Envoyé en préfecture le 18/09/2026
Reçu en préfecture le 18/09/2026
Publié le
ID : 056-215601758-20260914-DE20290918-DE

COMMUNE DE PLUMERGAT

Séance du Conseil municipal du 14 septembre 2026

Délibération n°2026/09/18

L'an deux mille vingt-six, le quatorze septembre à vingt heures, les membres du Conseil municipal de la commune de Plumergat, légalement et individuellement convoqués, se sont réunis, en séance publique, à la mairie, sous la présidence de Madame Sandrine CADORET, Maire.

Après avoir procédé à l'appel nominal et constaté que le quorum est atteint, Madame le Maire ouvre la séance.

Nombre de conseillers :
En exercice : 27
Présents : 24
Votants : 27

Étaient présents :	Sandrine CADORET, Guillaume GUILLEMIN, Mathilde DINARD, Philippe LE RAY, Marie-Reine BOURGEOIS, Richard POTEL, Marie-Laurence BOTTA, Laurence LOURO, Isabelle ARZ, Nathalie MARCHAL, Odile ROSNARHO, Frédéric PIDANCIER, Marie-Agnès CHAUVEL, Philippe LE GALL, Christophe JÉGO, Marie-Renée LAYEC, Nicolas COUGOULIC, Lukrecja MILCENT, Émilie SEVENO, Erwan LARRIEU, Hélène POYET, Christophe JÉGOUSSE, Titouan COUPRY, Lucas CRON
Absents excusés et représentés :	Henri PERRONNO a donné pouvoir à Richard POTEL, Éric PELATAN a donné pouvoir à Sandrine CADORET, Maryline PRADIC a donné pouvoir à Odile ROSNARHO
Secrétaire de séance :	Erwan LARRIEU
Date de convocation :	07 septembre 2026

Objet : Programme de voirie 2026 – mise en œuvre

Monsieur Richard Potel indique à l'assemblée que les travaux de voirie 2026 ont été évoqués lors de la réunion de la commission travaux du 2 juillet dernier.

Compte-tenu des contraintes financières s'imposant aux communes, il a été décidé, lors du vote de la préparation budgétaire 2026, de réduire le budget relatif à ces travaux. Est ainsi considérée prioritaire la réfection des voies suivantes, hors agglomération :

VOIES	MONTANTS HT
Guernauël	12 111,30 €
Kerio	31 774,60 €
Kerraus	10 336,30 €
Richuel	12 221,20 €
Resto Cozo	35 270,00 €
Soit un total....	**101 713,40 €**

Envoyé en préfecture le 18/09/2026
Reçu en préfecture le 18/09/2026
Publié le
ID : 056-215601758-20260914-DE20290918-DE

De plus, Monsieur Potel informe l'assemblée que le Conseil municipal de Plumergat a décidé le 27 mars 2023 (délibération n°2023/03/27/8) de renouveler la convention de groupement de commandes pour les travaux de voirie, avec les communes de Landaul, Locoal-Mendon et Pluvigner.

Le marché a été attribué à la société Colas Centre Ouest de Vannes. La commune de Pluvigner coordonne ce groupement, d'une durée de 5 ans (2023-2027). Cependant, le marché étant annuel, la collectivité est libre, chaque année, d'y souscrire ou non.

Le détail quantitatif estimatif établi par la société Colas s'élève à 101 713,40 € HT, soit 122 056,08 € TTC et est joint en annexe du présent bordereau.

L'accord du Conseil municipal pour lancer ces travaux est sollicité.

Vu l'avis de la commission travaux, voirie réunie le 2 juillet 2026,

Vu les devis présentés,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

Article 1 : DÉCIDE de réaliser le programme de travaux de voirie pour 2026, tel qu'indiqué ci-dessus.

Article 2 : D'ARRÊTER l'enveloppe financière des travaux à 101 713,40 € HT, soit 122 056,08 € TTC.

Article 3 : DONNE POUVOIR à Madame le Maire, ou à l'adjoint délégué, pour signer toutes les pièces et documents relatifs à la présente délibération et prendre toutes les mesures utiles à la bonne conduite de ce dossier.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Le Maire,
Sandrine CADORET.

Le Secrétaire de séance,
Erwan LARRIEU.



